

Association des Maires Ruraux de Haute Loire

Adresse Postale :

Association des Maires Ruraux
de Haute-Loire
1 place du Pôle Laurent Eynac
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

Adresse Électronique :

assomairesruraux43@orange.fr

Téléphone :

06-89-80-14-12

Des maires au service des maires



Commune adhérente

N° INSEE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom du Maire : Prénom du Maire :

Adresse postale mairie :

Code Postal : : |_|_|_|_|_|_|_|_| Commune :

Adresse électronique mairie :

Adresse électronique Maire :

Téléphone mairie / Maire :

Les informations indiquées font l'objet d'un traitement informatisé destiné à organiser la diffusion d'informations et le suivi comptable des adhérents de l'AMR. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification. Pour exercer ce droit, veuillez adresser un mail à l'adresse indiquée ci-dessus. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

COMMENT ADHERER ?

1. Compléter les informations de votre commune au recto.
2. Cocher vos préférences d'adhésion et votre mode de règlement au verso.
3. Envoyer le bulletin par courrier ou mail aux adresses indiquées ci-dessus.
4. Régler la facture de l'AMR que vous allez recevoir par Chorus Pro **en indiquant votre numéro INSEE dans le libellé de votre paiement.**

Adhésion (cocher et compléter)

Cotisation nationale* (85 €) et cotisation départementale :

- Pour une commune **de moins de 1000 habitants** , part départementale de 10 € + 85 € = **95 €**
- Pour une commune **entre 1000 et 2000 habitants** , part départementale de 35 € + 85 € = **120 €**
- Pour une commune **de plus de 2000 habitants** , part départementale de 60 € + 85 € = **145**

Abonnement(s) supplémentaire(s) au mensuel « 36 000 communes » **x 10 €**

Total adhésion **€**

* Comprend un abonnement au mensuel « 36 000 Communes », un dépannage juridique, un accès privilégié à Campagnol.fr, aux Jeudis de la formation, au service ingénierie et à des informations régulières sur les actions de l'AMRF

Règlement (cocher)

- Par mandat administratif** **Par chèque à l'ordre de «AMR43»**

Signatures

Fait à :

Fait au Monastier sur Gazeille

Le :

Le 13 janvier 2025

Signature Maire :

Michel Arcis

Président AMR43



INFORMATIONS BANCAIRES :
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE HAUTE LOIRE

Crédit Agricole Loire Haute-Loire.
IBAN : FR76 1450 6011 0072 8263 1200 031
CODE BIC : AGRIFRPP845